

PATRICK DUCHEN

Commerces le dimanche: les Français restent divisés, les pratiques profitent surtout à l'alimentation

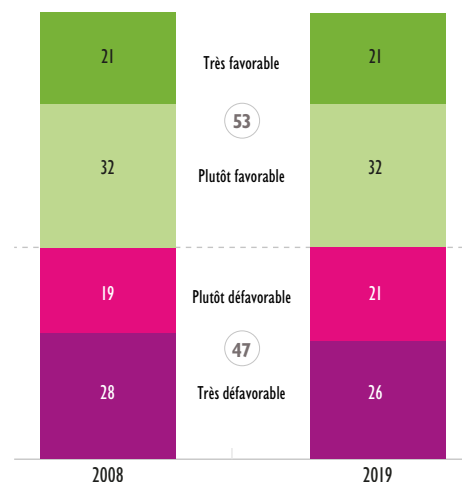
Depuis une dizaine d'années, le gouvernement se dirige vers une plus grande libéralisation de l'ouverture des commerces le dimanche. La dernière réglementation en date est la loi Macron du 6 août 2015. Elle permet aux magasins des zones commerciales et des zones touristiques internationales d'ouvrir tous les dimanches de l'année. Des dérogations sont également accordées à certaines périodes de l'année. Le CRÉDOC analyse depuis 2008 les opinions et les pratiques des Français dans ce domaine. Les résultats des enquêtes réalisées en 2019 auprès d'un échantillon de 1000 individus représentatif de la population montrent qu'en onze ans les avis n'ont quasiment pas évolué: la part des Français favorables à la libéralisation reste stable autour de 52 %, celle des opposants autour de 47 %. L'augmentation de l'offre a logiquement généré une hausse de la part des consommateurs faisant des achats le dimanche, notamment pour des questions de gain de temps et d'organisation dans les grandes villes. Cela a profité en grande majorité aux achats alimentaires. L'enquête montre aussi que si l'autorisation de l'ouverture des commerces était limitée au dimanche matin, les opposants seraient moins nombreux.

> En dix ans, les opinions « favorables » et « défavorables » ont peu évolué

Malgré les diverses mesures prises en faveur de l'ouverture des commerces le dimanche, les opinions n'ont guère bougé depuis 2008. La part des Français favorables n'a pas augmenté (53 % en 2019 comme en 2008), ni celle des Français défavorables (47 % en 2019 comme en 2008). Et les opinions restent très tranchées: si la proportion de consommateurs « très défavorables » a diminué de 2 points, elle reste nettement supérieure à la proportion de Français « très favorables »: 26 % contre 21 %.

COMME EN 2008, UNE PETITE MAJORITÉ DE FRANÇAIS EST FAVORABLE À L'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent. Vous êtes...? (%)



Lecture: En 2019 comme en 2008, 53 % des Français sont « plutôt » ou « très » favorables à l'ouverture des commerces le dimanche. 47 % sont « plutôt » défavorables ou « très » défavorables, contre 47 % en 2009.

Source: enquêtes Tendances de la consommation et Ouverture des commerces le dimanche, CRÉDOC, 2008 et 2019.

> L'ouverture limitée au dimanche matin atténuerait l'opposition

L'adhésion à une libéralisation totale est donc loin de faire l'unanimité. En revanche, les Français sont un peu plus favorables à une ouverture dominicale réglementée. Ainsi, l'autorisation d'ouverture le dimanche matin permettrait d'augmenter la part des partisans favorables à la libéralisation: 28 % (contre 25 % en 2008) des individus hostiles à une libéralisation totale sont en effet favorables à l'ouverture des commerces le dimanche matin.

En revanche, une ouverture dominicale limitée aux commerces des grandes agglomérations trouve peu de partisans. De même la proposition de libéralisation limitée aux centres-villes réunit peu d'adhérents: seulement 31 % des Français y sont plutôt favorables ou très favorables. Pour une part importante (27 %) des partisans de la libéralisation, l'ouverture des commerces le dimanche doit être conditionnée au fait que les commerçants et les salariés sont d'accord pour ouvrir et travailler le dimanche.

> D'abord gagner du temps

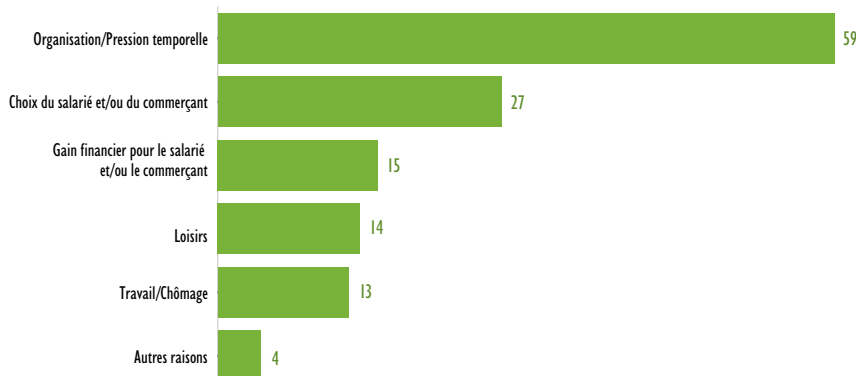
Pour 59 % des consommateurs favorables à la libéralisation, celle-ci leur permet de mieux s'organiser et de gagner du temps. C'est le critère qui arrive en tête. Pour d'autres consommateurs (14 % de ceux qui sont favorables à la libéralisation) faire ses achats est lié à une activité récréative; acheter le dimanche représente ainsi un temps de loisir supplémentaire.

> Des impacts supposés positifs pour les commerçants et les salariés

Les impacts économiques supposés positifs de la libéralisation sont également des facteurs d'opinions favorables: 16 % de ceux qui souhaitent la libéralisation croient qu'elle pourrait procurer plus de gains aux commerçants et aux salariés. On peut toutefois penser que ce gain serait faible pour les commerçants, puisqu'aucun impact positif n'a été mis en évidence dans les études françaises.

OUVRIR LES COMMERCES POUR GAGNER DU TEMPS ET S'ORGANISER PLUS FACILEMENT

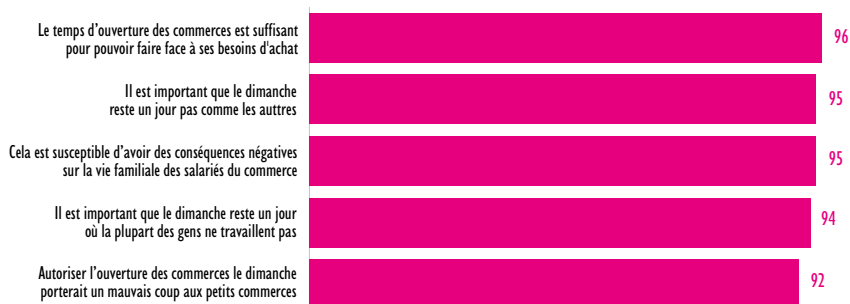
Pourquoi êtes-vous favorable à l'ouverture des commerces le dimanche? (2019) (individus ayant répondu « très favorable » ou « plutôt favorable » à la question: « Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent? »), en %



Source: enquêtes Tendances de la consommation et Ouverture des commerces le dimanche, CRÉDOC, 2008 et 2019.

LES OPPOSANTS SOUHAITENT QU'ON RESPECTE LE REPOS DOMINICAL ET QU'ON PROTÈGE LES SALARIÉS ET LE PETIT COMMERCE

Pourquoi êtes-vous défavorable à l'ouverture des commerces le dimanche? (2019) (individus ayant répondu « très défavorable » ou « plutôt défavorable » à la question: « Pensez-vous qu'il faudrait autoriser tous les commerces à ouvrir le dimanche s'ils le souhaitent? »), en %



Source: enquête Tendances de consommation, CRÉDOC, 2019.

> Respecter le repos dominical, protéger les salariés et le petit commerce

Les détracteurs de la libéralisation estiment très majoritairement (96 %) que le temps d'ouverture des commerces est suffisant pour que chacun s'organise pour faire ses achats. Par ailleurs, ils considèrent que l'ouverture dominicale peut avoir des conséquences négatives sur la vie familiale des salariés du commerce. La tradition du dimanche comme jour destiné au repos ou au culte constitue donc un facteur déterminant d'opinions négatives. Ils sont également nombreux (92 %) à penser que la libéralisation de l'ouverture

dominicale porterait un mauvais coup aux petits commerces.

> Plus d'opinions favorables chez les jeunes et les habitants des grandes agglomérations

Les opinions sur l'ouverture dominicale font apparaître une scission entre les zones très urbanisées (dont notamment Paris) et les zones plus rurales: alors que 70 % des habitants de l'agglomération parisienne sont favorables ou très favorables à l'ouverture dominicale, cette proportion atteint 57 % pour les unités urbaines de plus de 200 000 habitants (hors Paris), mais elle tombe à

42 % pour les unités urbaines de moins de 20 000 habitants. Par ailleurs, en dehors de Paris, le sud-est de la France est globalement plus favorable (56 % des résidents) à la libéralisation, à l'opposé des régions de l'ouest (31 %).

Si les hommes sont un peu plus favorables à l'ouverture dominicale que les femmes (55 % contre 49 %), l'âge se révèle être beaucoup plus discriminant : tandis que les 18-44 ans y sont favorables ou très favorables (entre 57 % et 59 % selon les âges), ils ne sont plus que 43 % chez les 55-64 ans. De même les actifs y sont davantage favorables (55 % contre 48 % pour les inactifs). Ceci révèle la plus grande importance de la dimension « temporelle » pour les opinions (je suis favorable car cela me permet de mieux organiser mon temps), que de la dimension récréative, qui était mise en avant en 2008 (les retraités étaient davantage favorables en 2008 qu'en 2019).

Enfin, contrairement à 2008, travailler ou avoir des proches qui travaillent dans le commerce en 2019 n'est plus un facteur d'opposition à l'ouverture des commerces le dimanche. Ainsi, les individus qui travaillent dans le commerce en 2019 sont en majorité favorable à la libéralisation.

> Davantage d'achats le dimanche... surtout pour l'alimentation

En 2019, plus de la moitié des Français (57 %) déclare réaliser, « souvent » ou « de temps en temps », des achats le dimanche. Cette hausse est particulièrement marquée pour la réponse « souvent » (27 % en 2019 contre 10 % en 2008). Un constat logique dans la mesure où l'accroissement de l'offre correspond au souhait de mieux planifier ses achats. À l'inverse la proportion de Français déclarant ne jamais acheter le dimanche a fortement régressé, passant de plus d'un sur trois (38 %) en 2008 à un peu plus d'un sur cinq (23 %) en 2019, soit une chute de plus de 15 points.

Les produits alimentaires constituent en 2019 les achats les plus importants réalisés le dimanche (51 %). Loin derrière viennent les achats de produits de bri-

LA PRATIQUE DES ACHATS LE DIMANCHE S'EST BEAUCOUP DÉVELOPPÉE

Est-ce que vous achetez le dimanche dans au moins l'une des cinq catégories de produits : alimentation, habits/chaussures, produits pour la maison, produits pour le bricolage, produits pour les loisirs (%)

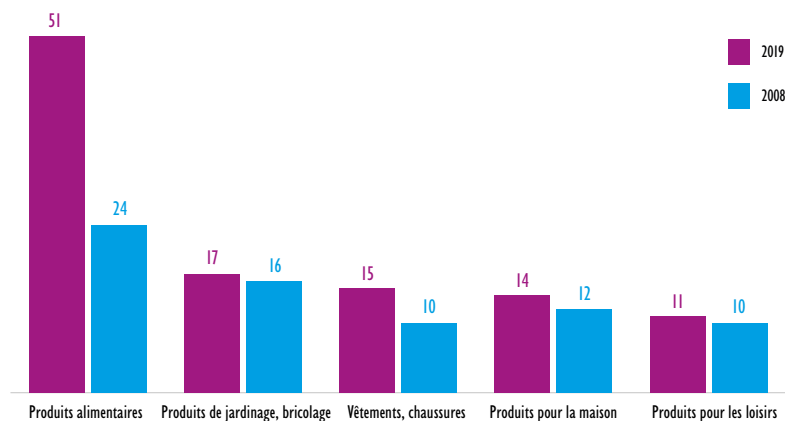


Guide de lecture : 26 % des enquêtés ont déclaré acheter « souvent » le dimanche en 2019, contre 10 % en 2008.

Source : enquête Tendances de consommation, CRÉDOC 2019.

LES ACHATS DU DIMANCHE PROFITENT SURTOUT À L'ALIMENTATION

Est-ce que vous achetez le dimanche dans les magasins suivants? (2008/2019) (cumul des réponses « souvent » et « de temps en temps »), en %



Source : enquête Tendances de consommation, CRÉDOC, 2019.

colage et jardinage (17 %), de vêtements et chaussures (15 %), de produits pour la maison (14 %) et pour les loisirs (11 %). Acheter des produits alimentaires le dimanche s'est généralisé par rapport à 2008 (+27 points). Les achats d'autres catégories de produits ont beaucoup moins profité des mesures de libéralisation (entre 1 et 5 points).

> Les jeunes et les cadres achètent davantage le dimanche

Les plus jeunes générations réalisent plus souvent des achats le dimanche (66 % de « souvent » et « de temps

en temps » pour les 18-34 ans et 61 % pour les 35-44 ans) que les 65 ans et plus (46 %). Cette tendance était déjà observée en 2008 (42 % des 18-24 ans déclaraient acheter de temps en temps ou régulièrement le dimanche, contre 29 % pour les 75 ans et plus).

C'est également le cas des cadres supérieurs et professions libérales (73 %) alors que chez les employés et les ouvriers la pratique est moins fréquente (entre 52 % et 55 %).

Enfin, les habitants de la région parisienne achètent beaucoup plus souvent le dimanche (44 % achètent souvent) que ceux des autres régions (moyenne nationale 26 %).

> Un effet d'offre

Des changements réglementaires ont entraîné une explosion de l'offre commerciale disponible. En 2019, 81 % des Français déclarent avoir accès à proximité de chez eux à un commerce ouvert le dimanche contre seulement 45 % en 2008. Ce développement de l'offre dominicale ne concerne plus seulement les habitants des grandes aires urbaines, mais elle touche également les habitants des zones périurbaines et rurales.

Parmi les individus qui déclarent avoir des magasins ouverts le dimanche à proximité de chez eux en 2019, 95 % ont accès à un commerce alimentaire,

EN EUROPE, UNE ÉVOLUTION TRÈS DIFFÉRENCIÉE DE LA RÉGLEMENTATION

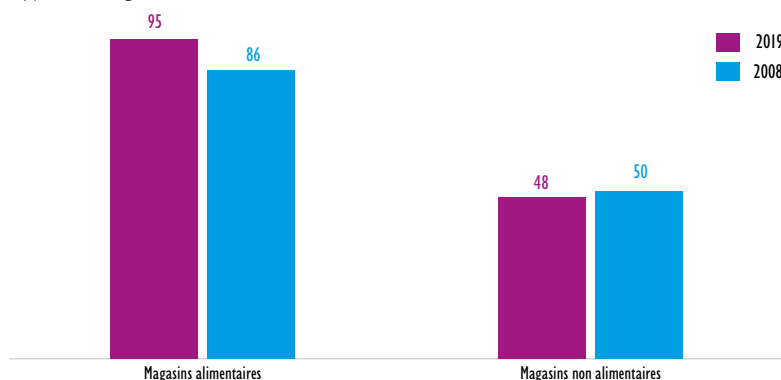
La réglementation a évolué vers une libéralisation soit totale (Italie, Suède Portugal, République tchèque, Roumanie, Hongrie, Irlande, Croatie), soit partielle, notamment afin de protéger les petits commerces ou certaines activités. Le Royaume-Uni et le Pays-de-Galles autorisent depuis 1994 les commerces de moins de 280 m² à ouvrir le dimanche. En Espagne les établissements de moins de 300 m² ainsi que ceux situés dans certains lieux (les zones touristiques, gares, aéroports, zones frontalières, stations-service) sont autorisés à ouvrir le dimanche, tandis que les commerces de plus de 300 m² sont autorisés (par les autorités régionales) à ouvrir au moins 10 dimanches par an. En Finlande, les magasins de moins de 400 m² sont autorisés à ouvrir sans restriction et ceux de plus de 400 m² sont autorisés à ouvrir le dimanche de 12 heures à 18 heures. Aux Pays-Bas les commerces sont majoritairement fermés les dimanches et les jours fériés (autorisation d'ouverture 12 dimanches par an). En Allemagne, la plupart des États autorisent l'ouverture des commerces le dimanche, mais uniquement pour certaines activités (librairies, fleuristes, commerces de produits agricoles/laitiers, boulangeries).

48 % à un commerce non alimentaire (bricolage, jardinage, meubles), contre respectivement 86 % et 50 % en

2008. Ainsi la part des individus ayant accès aux commerces alimentaires le dimanche a fortement augmenté depuis dix ans, alors que la part des individus ayant accès aux commerces non alimentaires est restée constante. Cet effet d'offre est plus fort en milieu urbain : alors que plus des trois quarts (78 %) des habitants des communes rurales déclarent avoir accès aux magasins le dimanche, ils sont plus de neuf sur dix (94 %) dans l'agglomération parisienne. Alors que les opinions ont peu évolué, les Français, sous l'effet de l'augmentation de l'offre, ont modifié leurs pratiques : tandis qu'un gros tiers était concerné en 2008, la pratique des courses le dimanche touche désormais une majorité d'entre eux, essentiellement pour l'alimentation. ■

LES MAGASINS ALIMENTAIRES OUVERTS PLUS SOUVENT LE DIMANCHE

Quels types de magasins sont ouverts le dimanche ?



Guide de lecture : En 2019, parmi les individus qui déclarent avoir des magasins ouverts le dimanche à proximité de chez eux, 95 % ont accès à un commerce alimentaire.

Source : enquêtes Tendances de la consommation et Ouverture des commerces le dimanche, CRÉDOC, 2008 et 2019.

Pour en savoir plus

- > *Comment évaluer l'impact économique d'une mesure? Exemple de la mise en place des zones touristiques internationales (ZTI)*, L. Troy, P. Duchon, CRÉDOC, Cahier de recherche C 352 (2020).
<https://www.credoc.fr/publications/comment-evaluer-limpact-economique-dune-mesure-exemple-de-la-mise-en-place-des-zones-touristiques-internationales-zti>
- > *L'ouverture des commerces le dimanche : Évolution des opinions des Français entre 2008 et 2019*. A. Meyer, A. Arcens, CRÉDOC, Cahier de recherche C 351 (2020).
<https://www.credoc.fr/publications/louverture-des-commerces-le-dimanche-evolution-des-opinions-des-francais-entre-2008-et-2019>
- > *L'ouverture des commerces le dimanche : opinions des Français, simulation des effets*, P. Moati, L. Pouquet, CRÉDOC, Cahier de recherche C 246 (2008).
<https://www.credoc.fr/publications/louverture-des-commerces-le-dimanche-opinions-des-francais-simulation-des-effets>